

CONCOURS CRÉATEURS DE MODE

MAISON POUR TOUS MÉLINA MERCOURI

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LES PERSONNES MAJEURES



Nom
Prénom
Date et lieu de naissance
Adresse
Code postal
Commune
Téléphone
Mail

ATTESTATION

CONCOURS CRÉATEURS DE MODE
ORGANISÉ PAR LA MAISON POUR TOUS MÉLINA MERCOURI

Je soussigné(e),

Demeurant au

Déclare par la présente, être majeur et accepter les modalités du règlement du concours Créateurs de Mode organisé par la Maison pour tous Mélina Mercouri dans le cadre du festival de Fil en aiguille 2019.

Et autorise :

- les organisateurs du concours à recevoir et conserver les croquis, photos, images de la création réalisée par moi-même, ainsi que - pendant 5 ans et à titre gracieux - les exposer, les reproduire et les publier dans le cadre dudit concours,
- les organisateurs à reproduire et publier mon nom, mon image et/ou mes propos, dans tous les documents rédactionnels et/ou publi-promotionnels diffusés sur quelque support que ce soit comme notamment tout support écrit (tels que parutions, magazines, dossiers de presse, affiches, programmes, catalogues) et les sites web appartenant aux organisateurs, sous réserve que ces documents rédactionnels et/ou publi-promotionnels soient en relation directe avec le concours précité.

Fait à

Le

Signature



RÈGLEMENT CONCOURS CRÉATEURS DE MODE 2019 DU FESTIVAL DE FIL EN AIGUILLE

CONCOURS DE MODE 2019 - MAISON POUR TOUS MÉLINA MERCOURI

ORGANISATION

Appel à candidature pour le concours Créateurs de mode du 17 septembre 2018 au 7 janvier 2019 dans le cadre du festival de fil en aiguille qui aura lieu du 11 au 31 mars 2019 à la Maison pour tous Mélina Mercouri. Ce concours met en compétition des créateurs de mode dans trois domaines : le dessin de mode, la réalisation du vêtement et sa présentation scénique. Il est ouvert à tous et à tous les styles. Défilé concours vendredi 29 mars 2019. Présentation des créations des lauréats lors du défilé de mode des créateurs samedi 30 mars 2019.

Les organisateurs se réservent le droit de reporter, modifier ou annuler cette manifestation.

THÈME DU CONCOURS « ATTENTION AUX CHUTES ! »

Principaux éléments de sélection des projets : le respect du sujet, l'originalité et le caractère dégagés par les créations.

CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ

- Être seul ou en groupe
- Présenter un modèle unique
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Attester sur l'honneur de la qualité d'auteur du ou des participants des créations présentées

INSCRIPTION

- Du 17 septembre 2018 au 7 janvier 2019
- Retrait du dossier d'inscription à la Maison pour tous Mélina Mercouri ou sur le site de la Ville de Montpellier : montpellier.fr

Pièces à joindre impérativement

- Dossier d'inscription dûment rempli et signé par chaque participant.
- Un dossier de présentation de votre projet relié, au format A3 comportant :
 - . une présentation du ou des candidats (parcours artistique, cursus scolaire, professionnel, motivation...),
 - . l'interprétation du thème « *Attention aux chutes !* »,
 - . titre du projet et description de la création (3 dessins techniques minimum, échantillons de tissus, photos, inspiration, rédaction, etc...)
 - . une explication de la mise en scène prévue (durée, musique, décor, nombre de personnes sur scène,...).
- Tout dossier d'inscription incomplet sera considéré comme nul.
- La validation de votre inscription vous sera notifiée par mail par la Maison pour tous Mélina Mercouri.

A prévoir pour les dossiers retenus

- Les candidats retenus doivent au 25 janvier :
- s'acquitter de l'inscription aux Maisons pour tous en cours de validité pour toutes les personnes présentes le jour du concours (créateur, mannequin, maquilleur...) 7€ pour les adultes, 3€50 pour les moins de 18 ans,
 - fournir sur une clé USB l'accompagnement sonore de votre défilé en indiquant : le titre et l'auteur.

Dépôt des dossiers

Jusqu'au 7 janvier 2019 par courrier (le cachet de la poste faisant foi) ou sur place à l'adresse suivante :

Maison pour tous Mélina Mercouri
Concours Créateurs de mode de Montpellier
842 Rue de la Vieille Poste, 34000 Montpellier

PROJETS RETENUS

Publication lundi 14 janvier 2019 des projets retenus pour concourir sur le site de la Ville de Montpellier : montpellier.fr et à la Maison pour tous Mélina Mercouri

DÉROULEMENT DU CONCOURS LE VENDREDI 29 MARS 2019

- Trois personnes maximum sur la scène pour les besoins du scénario.
- 1 à 3 minutes sur scène pour présenter sa création, incluant le temps d'installation et de désinstallation.
- Répétition obligatoire le jour du concours, vendredi 29 mars 2019 de 14h à 18h.
- Défilé concours vendredi 29 mars 2019 à partir de 20h.

JURY ET REMISE DES PRIX

Le jury, composé de professionnels du milieu de la mode, décernera deux prix : celui du public et celui du jury, vendredi 29 mars 2019 à l'issue du défilé-concours.

Présentation des créations des lauréats lors du défilé de mode des créateurs samedi 30 mars 2019.

EXPOSITION

Les croquis, photos, documents reçus dans le cadre du concours, pourront faire l'objet d'une exposition organisée dans le cadre de l'édition 2020 du festival de Fil en aiguille.

COMMUNICATION

Les participants au concours Créateurs de mode de Montpellier autorisent les organisateurs à exposer, publier et reproduire leurs croquis, créations, leurs propos, leurs photos et les photos prises lors du Festival de fil en aiguille - pendant 5 ans et à titre gracieux - dans le cadre défini par le concours, ainsi que dans toute opération relative à sa communication (parutions, magazines, dossiers de presse, affiches, programmes, catalogues, etc...).

**VILLE DE MONTPELLIER
MAISON POUR TOUS MÉLINA MERCOURI**
842, rue de la vieille poste, 34000 Montpellier
T / 04 99 92 23 80
mpt.mercouri@ville-montpellier.fr

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS

De 9h à 12h30 et de 14h à 19h, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (vacances scolaires fermeture à 18h tous les jours).

